

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 JUIN 2017 A 20 H 00

L'an **deux mil dix-sept, le huit juin à 20 h 00**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la suite de la convocation du **2 juin 2017**.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Jean-Paul HILPERT, François SALING, Eliane FISCHER, Tulio PALA, Dominique LEBLANC, Frédéric BAUMANN, Jean PROFIT, Yves HERMAN, Fabrice DAMILO et Samaye TURKELI.

Absents excusés et procurations :

Souhaila BOUKROUNA donne procuration à Tulio PALA
Dominique MERTZ donne procuration à Fabrice DAMILO
Walter GATTERA donne procuration à Yves HERMANN.
Linda ALESSI donne procuration à Jean-Paul HILPERT
Areskya MEZIANI donne procuration à Eliane FISCHER
Céline HOTTIER donne procuration à François SALING.
Lucienne DESOGUS, Isabelle FILORIZZO,

Adoption du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal décide d'adopter le compte rendu de la dernière réunion.

Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal décide de désigner comme secrétaire de séance : **M. François SALING**.

Point rajouté

Le Maire propose de rajouter un point concernant une demande du Conseil de Fabrique de l'Eglise pour la prise en charge pour partie de travaux de mise en place d'un plan d'évacuation de l'église (devis SICLI d'un montant de 264,34 € TTC).

I) FINANCES

I.A. Demandes de subventions

- **Fête de la Musique (24 juin 2017 – Chalet du Forst)**

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur une demande de subvention au titre d'une participation financière à l'organisation de la fête de la Musique prévue le 24 juin prochain par l'association pour la Nature « Le Chardon » de Théding.

Sur proposition du rapporteur de la commission de la jeunesse et à la vie associative M.Tulio PALA, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité**,

- **d'allouer** une subvention de **500 € (cinq cents euros)** à l'association pour la nature « le Chardon » de Théding.
- **de solliciter**, à l'issue de cette manifestation un bilan financier.

- **Soirée SNAG : Banlieus'Arts**

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur le versement d'une subvention à l'association « Les Banlieus'Arts » de Farébersviller dans le cadre de la soirée SNAG réalisée le samedi 10 juin 2017 au foyer socio-culturel.

Sur proposition du rapporteur de la commission de la jeunesse et à la vie associative M.Tulio PALA, le Conseil Municipal décide :

- **d'allouer** une subvention de **250 € (deux cent cinquante euros)** à l'association « Les Banlieus'Arts de Farébersviller ».

I.B. Construction d'une école élémentaire.
Plan de financement modificatif (tranche fonctionnelle 2)

Dans le cadre du projet de réduction des effectifs scolaires dans les classes de CP et CE1 des zones REP décidée par le gouvernement et auquel la commune de Théding sera confrontée à la rentrée scolaire 2018, le projet de construction d'une école élémentaire devra être modifié et prévoir la création de deux salles de classe complémentaires.

Après présentation des deux solutions soit deux salles (40 m² ou 60 m²) le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité (moins deux abstentions (Fabrice DAMILO et par procuration M. Dominique MERTZ) :

- **de retenir** le projet concernant la création de deux salles de 60 m².
- **d'établir** pour **la tranche fonctionnelle 2** au titre de la DETR 2018, le plan de financement suivant :

LIBELLES DEPENSES	MONTANTS HT	LIBELLES RECETTES	MONTANTS HT
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE		CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE L'AMITER	
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE complément de 2 classes suite dédoublement de classes CP et CE1 (MACRON)	722 671,63 €	Subvention au titre de l'AMITER exercice 2017 (tranche 2)	239 821,27 €
MAITRISE D'ŒUVRE	276 200,00 €		
Mission MATEC (Moselle Agence Technique de Metz)	5 359,81 €		
Architecte et bureaux d'études annexes	60 343,20 €		
MISSION ET ETUDES DIVERSES		DETR EXERCICE 2017-2018	
Etude de sol, contrôle technique et mission SPS	6 183,52 €	DETR EX.2017 ECOLE ELEMENTAIRE	399 548,65 €
MATERIEL VIDEO SURVEILLANCE ET MOBILIER	25 645,00 €	SUIV. PHASAGE TRAV. (TR.FONCT.2)	
		Fonds de concours de la CAPF de Forbach	
BRANCHEMENTS ET EXTENSIONS		Fonds de concours	51 290,00 €
Edf - Télécom - Câble -Gaz etc	17 951,50 €	AUTOFINANCEMENT	
		Emprunt	423 694,74 €
TOTAL GENERAL HT	1 114 354,66 €	TOTAL GENERAL HT	1 114 354,66 €

Ce plan de financement annule et remplace celui pris par délibération du Conseil Municipal du 16 février 2017.

II) RESSOURCES HUMAINES

II.A. Modification du tableau des emplois communaux.

VU la loi n° 84-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3, alinéa 2.

VU l'arrêté du 11 mai 2017 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale portant inscription, après avis de la CAP du 27 avril 2017 de M. Jean-Louis MARTIN adjoint technique principal 1^{ère} classe au grade d'agent de maîtrise,

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de modifier en conséquence le tableau des emplois communaux applicable à compter du 1^{er} juillet 2017.

III) DIVERS

III.A. Fourniture et pose d'un plan d'évacuation de l'église Demande de prise en charge du Conseil de Fabrique

L'Eglise de Théding est un ERP (Etablissement recevant du Public). A cet effet ce bâtiment doit être équipé d'un plan d'évacuation.

La société SICLI de Maxéville a établi un devis pour la fourniture et pose du plan précité en tenant compte du plan de l'église fourni par le Conseil de Fabrique. Le coût est estimé à **264,34 € TTC**.

Le Conseil de Fabrique de l'Eglise de Théding sollicite, du Conseil Municipal, la prise en charge de la moitié de la dépense.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal décide :

- **que la commune de Théding prenne en charge** la totalité de la dépense soit **TTC de 264,34 €**.
- **d'autoriser** le Maire à signer la commande.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 15